

## **RAPPORT MORAL 2019**

Pas de randonnée au programme aujourd'hui mais on est ensemble pour faire le bilan de cette année écoulée, instant privilégié où l'on se retrouve, les assidus comme ceux qu'on voit moins souvent aux sorties, ceux du jeudi, ceux du dimanche mais aussi ceux qui pratiquent la marche nordique.

Le moment de rappeler quelques règles sur le fonctionnement de l'association mais aussi sur les droits et devoirs des adhérents et des animateurs car plusieurs dysfonctionnements m'ont interpellé ces derniers temps.

En tant qu'adhérent au Randonneur Club des Monts de Flandre vous avez quelques échanges avec le secrétariat et la trésorerie de l'association pour la gestion de votre adhésion ou la participation à une séjour de randonnée, en nous retournant un certain nombre de documents ou règlements. Ces documents répondent à des directives fédérales et nous ne faisons que les appliquer aussi nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et les remplir complètement même si vous savez que nous avons les informations car cela représente une charge de travail supplémentaire pour les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre. Il nous arrive de devoir rechercher un numéro de licence, un mode de paiement, une case qui n'est pas cochée, une adhésion effectuée par un virement sans bulletin d'adhésion signé et le summum, un virement reçu sans émetteur et sans objet ; la randonneuse inconnue se reconnaîtra.

Les animateurs encadrent les sorties mais sont également délégués de l'autorité et de la responsabilité du Président dans l'encadrement des activités. Si celles-ci doivent rester conviviales, il ne faut pas oublier qu'il y a parfois des nouveaux pratiquants et que leur accueil fait également parti des prérogatives de l'animateur qui doit gérer l'allure du groupe en conséquence. Des formations sont à disposition des animateurs et animatrices, il serait souhaitable qu'elles soient suivies car elles sont prises en charge par l'association.

L'association est déléguée de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de Randonnée et les séjours sont organisés dans un cadre juridique cadré par la Loi Tourisme et sous la responsabilité du Président. Que celui-ci soit informé indirectement et le lendemain que l'animateur d'un séjour ait quitté le groupe représente une faute grave et inadmissible de la part d'une personne ayant suivi la même formation de Responsable Tourisme que le Président qui lui, en a les responsabilités.

Que la même personne, s'étant vu refusé l'organisation d'un séjour par le bureau de l'association, non prévu au départ et entrant en concurrence avec 2 autres séjours organisés par l'association, un pour cause de proximité géographique et l'autre pour cause de proximité de date, organise son séjour à titre personnel en utilisant la liste de diffusion des

## Randonneur Club des Monts de Flandre

pratiquants de la Marche Nordique, représente une autre faute inexcusable.

Je demande donc et j'accepterai la démission de cet animateur avant de demander au Conseil d'administration, lors de la prochaine réunion son exclusion conformément à l'article 8 des statuts du Randonneur Club des Monts de Flandre.

Désolé d'en arriver là pour assurer la pérennité de l'association mais chacun prendra et assumera la responsabilité de ses actes ; pour ma part, je ne souhaite pas revivre chaque année des problèmes similaires.

Bonnes randonnées à tous et longue vie au Randonneur Club des Monts de Flandre.



**EFFECTIFS**

Les effectifs du Randonneur Club des Monts de Flandre ont augmenté avec 131 adhérents, dont 113 licenciés et 18 personnes déjà membres d'une autre association.

Femmes	Filles	Hommes	Garçons
61	3	55	1

Il faut aussi noter qu'il n'y a une progression de bailleulois mais avec un effectif de 12 personnes toujours inférieur à 10%.

Il est demandé aux adhérents qui ne l'auraient pas fait de bien vouloir fournir une photo qui restera à l'usage unique des animateurs afin de faciliter leur pointage des participants. La moyenne d'âge est cette année de 61 ans, preuve qu'il devient urgent de recruter des jeunes.

**MARCHE NORDIQUE**

Deux animateurs diplômés : Jean-Luc et Xavier, une animatrice que l'on espère bientôt diplômée : Christine. Nous souhaitons et espérons l'arrivée de nouveaux animateurs qui pourront se former avec l'aide de notre association.

Une séance, le samedi de 9 heures 30 à 11 heures 30, le long de la Lys à Armentières ; un samedi par mois, nous changeons de lieu de parcours. La séance du mercredi de 16 heures à 18 heures animée par Jean-Luc à La Bassée, a lieu sur demande, inscription au calendrier le lundi qui précède.

Vous êtes tous invités à venir faire un essai ; deux paires de bâtons réglables sont à votre disposition.

**RELATIONS AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE**

Nous avons participé à l'Assemblée Générale du Comité Départemental, une réunion des dirigeants associatifs ainsi qu'à une réunion de la commission Sentiers pour la zone Flandres dans le cadre de la convention de balisage qui nous lie avec le département. A noter le changement d'assureurs pour les licences et les séjours

**RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS**

Stéphane CNOCQUAERT remercie la Ville de Bailleul pour la subvention touchée cette année. Celle-ci couvre partiellement les frais de fonctionnement de l'association qui porte les couleurs de la Ville de Bailleul au-delà des limites municipales.

Nous avons participé au salon des Associations en septembre et malgré un positionnement en fond de salle, nous avons eu plusieurs demandes de renseignements mais peu de concrétisation en termes d'adhésion.

Nous rappelons aux adhérents de bien vouloir adresser le courrier directement aux personnes concernées plutôt qu'au siège social pour éviter des erreurs et des délais supplémentaires d'acheminement.

**RELATIONS AVEC LES AUTRES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES**

Nous avons reconduit cette année la convention avec le magasin Décathlon de Bailleul et nous avons encadré deux sorties, la première début mai puis une différente début septembre. Notre partenariat local avec le magasin de Bailleul offre une remise de 10% sur l'ensemble la gamme Quechua ; il faut pour cela

présenter votre licence FFRandonnée comportant le logo du RCMF Bailleul et demander le responsable de rayon en cas de problème en caisse.

Pour la neuvième année consécutive, nous avons organisé une randonnée sur le thème du houblon à la bière dans le cadre du Craft & Beer avec l'association Lupul'in de Méteren qui s'était déporté cette année à Saint-Jans-Cappel en offrant un parcours plus attrayant.

### **COMMUNICATION**

Le site Internet de l'Association (<http://rcmf-bailleul.com>) et toujours consulté puisqu'il est le support de notre Agenda Google avec les randonnées et les rendez-vous de l'association. C'est un outil plus facile qui facilite la gestion des propositions de randonnées ainsi que l'établissement du calendrier. Vous pouvez vous y abonner à partir de du lien suivant pour l'inclure dans l'agenda de votre smartphone : (<https://calendar.google.com/calendar/embed?src=rcmf.bailleul%40gmail.com&ctz=Europe/Paris>)



La page Facebook est toujours très active pour retrouver les photos et comptes rendus en direct de nos randonnées et séjours. Celle-ci comptabilise actuellement 378 abonnés soit une progression de 83 cette année.

<http://www.facebook.com/randonneurclubmontsdeflandre>

Nous avons mis en place un questionnaire avec le bulletin d'adhésion dans le cadre du RGPD afin de respecter vos souhaits de réception de mail de la part de la Fédération, de ses partenaires et de l'Association. Les personnes n'ayant pas coché la case Association ne recevront que la convocation à l'Assemblée Générale et vous êtes libre de modifier quand bon vous semble.

### **EQUIPEMENT**

Nous avons fait faire une veste brodée avec le logo du club en début d'année, qui a été remise gracieusement aux adhérents à jour de cotisation et qui ont bien voulu répondre. Nous avons relancé 3 fois par mail et par SMS les retardataires mais il est maintenant trop tard pour retrouver du stock.

### **FORMATION**

Une formation d'animateur Brevet Fédéral est en cours parmi les nouveaux animateurs qui émergent et la formation est prise en charge par l'association. Il serait également souhaitable que les autres animateurs valident leurs acquis et compétences par un diplôme fédéral. S'il y a encore des volontaires pour animer des sorties qu'ils se manifestent car on ne sera jamais de trop et il faut prévoir la relève.

## SENTIERS

Comme les autres années, nous avons assuré l'entretien du balisage sur le GR 121 B de Bailleul à Armentières ainsi que sur le GR 130 de Wormhout à Herzeele, le GRP des Flandre de Bailleul à Flêtre ainsi que les 4 sentiers PR de Steenwerck et du Doulieu.

On cherche toujours des volontaires pour les opérations de balisage et ici aussi, il existe une formation prise en charge par le Comité Départemental et l'Association.

Même quand vous randonnez seul, n'oubliez pas de signaler toute anomalie rencontrée sur les sentiers avec l'application Suric@te :

<http://www.sentinelles.sportsdenature.fr>



## ELECTION DU BUREAU

Sont sortants cette année : Christiane CNOCQUAERT et Xavier WIACEK.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

## SECTION PEDESTRE

Au sein du Club, nous avons organisé :

- Le séjour raquettes à Samoens, du 2 au 9 mars avec 12 participants.
- Le séjour raquettes dans la Vallée de la Clarée, du 16 au 23 mars avec 8 participants.
- Le séjour de randonnée à Gréoux les Bains, du 30 mars au 6 avril avec 15 participants.
- Le week-end de Pâques au Luxembourg, du 19 au 22 avril avec 24 participants.
- L'habituelle sortie en Angleterre, le 1<sup>er</sup> mai avec 31 randonneurs dont 8 extérieurs au club.
- La Belle-Rando, le 5 mai avec 16 participants dont 13 extérieurs au départ du magasin Décathlon Bailleul pour un parcours vers Steenwerck.
- Un séjour randonnée itinérante sur le Tour du Beaufortain du 18 au 25 août avec 8 participants.
- Le séjour de randonnée au Mont-Saint-Michel, du 27 au 30 août avec 31 participants.
- La sortie du Houblon à la Bière au Craft & Beer Festival à Saint-Jans-Cappel avec 64 personnes le 1<sup>er</sup> septembre, dont 52 extérieurs au RCMF.
- La Belle-Rando, le 7 septembre avec 49 participants dont 5 seulement du RCMF au départ du magasin Décathlon vers Steenwerck.
- Le séjour de randonnée à Pralognan le Vanoise, du 7 au 14 septembre avec 26 participants.

Auquel il faut ajouter les sorties du jeudi et du dimanche soit 97 sorties avec en moyenne 18 participants et un nombre total de plus de 26 324 kilomètres parcourus lors de 1 517 kilomètres proposés au calendrier. On notera également l'annulation de 3 sorties cette année lors de Vigilance Orange émise par Météo France et 3 par manque d'animateur disponible.

### SECTION MARCHÉ NORDIQUE

Le samedi en 2019 : **675** participants, en 2018 : **531** participants, les **4** premiers samedis de novembre 2019 : **70** participants.

En 2019, **46** adhérents ont participé à au moins **1** séance, **35** adhérents ont participé à au moins **5** séances, **28** adhérents ont participé à au moins **10** séances, **23** adhérents ont participé à au moins **15** séances, **15** adhérents ont participé à au moins **20** séances.

Les journées particulières :

15/12/2018, la Rando du Père Noël à Quesnoy-sur-Deûle, 10 participants ;

19/12/2018, chez Marguerite Yourcenar, séance photos et brouillard, 20 participants ;

12/01/2019, sur les Traces de Vauban à Gravelines, 11 participants ;

15/06/2019, initiation à la marche nordique avec Décathlon Bailleul, 21 participants ;

21/09/2019, journée marche nordique club, **mer et soleil** à Bray-Dunes, 10 participants ;

Aucun week-end de marche nordique organisé cette année ; nous prévoyons d'en organiser durant l'année 2020.

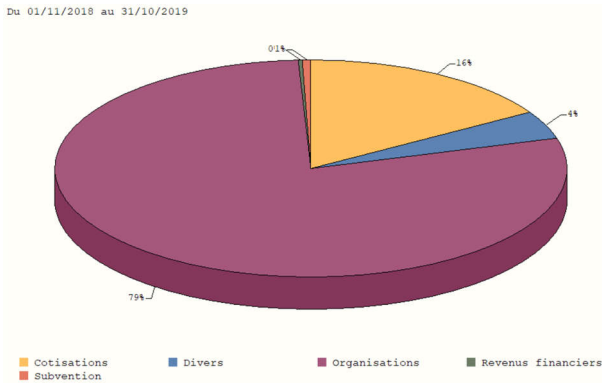
### Les projets pour 2020

- Un séjour raquettes sur la GTJ (Grande Traversée du Jura) à Samoens, du 25 janvier au 4 février.
- Un séjour raquettes à Lus La Croix Haute, du 29 février au 7 mars.
- Un week-end de Pâques à Clecy dans la Suisse Normande, du 10 au 13 avril.
- La Belle Rando, avec Décathlon Bailleul, en avril.
- Le 1<sup>er</sup> mai en Angleterre.
- Un week-end de Pentecôte à Reims, du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.
- Un itinérant sur la Traversée du Mercantour, début juillet.
- La randonnée Lupul'In, fin août, début septembre.
- La Belle Rando, avec Décathlon Bailleul, en septembre
- Un séjour à Locquirec en Bretagne, du 12 au 20 septembre
- Des week-ends de Marche Nordique à définir.

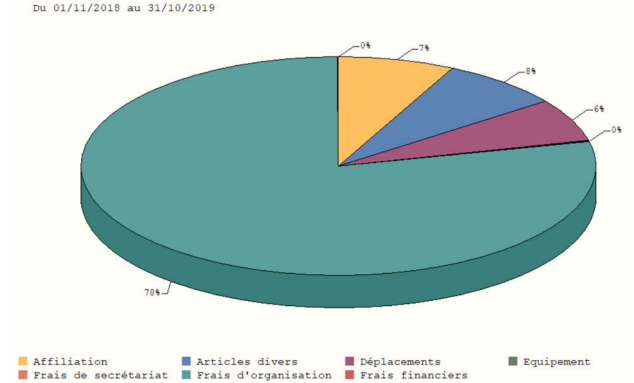
## RAPPORT FINANCIER 2019

Les comptes sont présentés en séance par Xavier WIACEK, le trésorier et présentes un déficit maîtrisé et expliqué aux adhérents par l'achat de la veste offerte aux adhérents avec la provision effectué l'an passé ainsi que par les acomptes versés aux différents prestataires pour les séjours prévus en 2020.

### Recettes



### Dépenses



Les rapports et le projet de budget sont ensuite votés ainsi que le renouvellement du bureau :

### Résultats du Vote

Votants	<b>96</b>
Exprimés	<b>95</b>
Nuls	<b>0</b>
Rapport Moral	<b>77</b>
Rapport Financier	<b>93</b>
Projet de Budget	<b>93</b>
<b>Election du Bureau</b>	
Christiane CNOCQUAERT	<b>82</b>
Xavier WIACEK	<b>92</b>

Stéphane CNOCQUAERT, remercie les adhérents présents pour leur confiance, la séance est levée et les participants sont invités à prendre le verre de l'amitié pendant que défile sur l'écran trois petits films sur les séjours raquettes, Gréoux les Bains et Luxembourg.

